

COMMUNE DE VASSIEUX-EN-VERCORS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL n° 4

Séance du 10/04/2025

L'an deux mil vingt cinq, le dix avril Le Conseil Municipal de la commune de Vassieux en Vercors dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie

Sous la Présidence de Monsieur Thomas OTTENHEIMER Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 4/04/2025

Nombre de Conseillers en exercice : 8 Présents : 7 Votants : 7

Présents : - Nelly GUILLET - MAGNIN Rachel - Thomas OTTENHEIMER - Denis PELLISSIER - Christophe TORREGROSSA -

Dominique GUILLET -- AUDRAPT Anthony

Excusé : Nicolas MORFIN -

Secrétaire de séance : Denis PELLISSIER

Délibération n°2025-04-07

Objet de la délibération

POINT : Mise en tourisme d'un patrimoine majeur du Vercors : Les Moulins de Vassieux-en-Vercors

– mise à jour du plan de financement

VU les délibérations 2025-01-03 et 2025-01-002 portant sur le projet

En préambule, Monsieur le Maire rappelle

En 2006, des fouilles ont été menées sur les moulins à vent du hameau de La Mûre par une équipe de l'université de Grenoble, dirigée par le professeur Belmont. Une journée « portes ouvertes » est organisée sur le chantier pour la fête des moulins le 15 juin 2006, suivie d'une réunion publique, suscitant l'intérêt et la curiosité de nombreux Vassivains. En août 2006, Vespa, Vassieux Et Son Patrimoine est créée dans l'idée de s'engager dans un projet de réhabilitation des moulins, et plus largement dans la nécessité de redécouvrir l'histoire du village et de son patrimoine. Depuis sa création, les bénévoles de Vespa sont investis pour faire revivre le site des moulins. Au vu de la difficulté technique du dossier nécessitant un portage public, la Commune a alors repris le dossier, toujours appuyée par l'association. La maîtrise d'œuvre a été recrutée : Mme Caparros de l'agence AF trait d'architecture en collaboration avec Eric Drouart suivent les travaux. Le projet est à la phase de l'étude de diagnostic comprenant une étude de faisabilité et la réalisation d'une première esquisse des travaux.

Au vu de la complexité du projet, la mise à jour du plan de financement est nécessaire notamment dans le cadre des demandes de financement. Certaines assiettes seront affinées par la suite.

Voir annexe du plan de financement

Pour résumé, il sera demandé :

- 61 173,56€ à la DRAC au titre des travaux sur les monuments historiques

COMMUNE DE VASSIEUX-EN-VERCORS

- 65 915,94€ à la Région – service culture sur les travaux sur les monuments historiques
- 41 900€ à la Région – service tourisme pour la réalisation du sentier d'interprétation et les aspects de communication
- 97 775,31€ au Conseil Départemental pour les travaux sur les monuments historiques
- 445 425.85€ au FEDER sur l'entièreté du projet dont l'ingénierie interne

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la mise à jour du plan de financement du projet de Mise en tourisme d'un patrimoine majeur du Vercors : Les Moulins de Vassieux-en-Vercors
- **APPROUVE** l'opération dont la Commune de Vassieux assure la maîtrise d'ouvrage
- **AUTORISE** Le Maire à faire les demandes de subventions aux financeurs précisés ci-dessus
- **APPROUVE** le plan de financement proposé
- **PREVOIT** les financements prévisionnels dédiés à ces opérations
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document afférent à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Résultat du vote		Pour extrait certifié conforme,
Pour	7	
Contre	0	A VASSIEUX-EN-VERCORS Le 10/04/2025
Abstention	0	<p>Le Maire, Thomas OTTENHEIMER</p>  <p>(Cachet de la Mairie)</p>

La présente délibération est exécutoire de plein droit conformément à la loi du 2 mars 1982 relative à la liberté des communes. A cet effet, Monsieur le Maire soussigné, certifie en avoir assuré la publicité et la transmission ce jour, pour visa, à Monsieur le Préfet.